RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence nationale de l'habitat
Anah

Attestation d'engagement de suivi du plan de formation complémentaire aux compétences requises et cohérent avec les missions de l'accompagnateur
– *Personne morale*

cerfa
N°17105*01

Je soussigné(e), ☑ Madame, ☐ Monsieur.....,
cocher la mention correspondante
représentant(e) de la structure ..... SIREN |_|_|_|_|_|_|_|_|_|,
dans le cadre de ma demande d'agrément Mon Accompagnateur Rénov' au titre de l'article L. 232-3 du code de l'énergie, m'engage à faire suivre par les employés de ma structure réalisant les prestations d'accompagnement des ménages définies par l'annexe I de l'arrêté du 21 décembre 2022 modifié relatif à la mission d'accompagnement du service public de la performance énergétique de l'habitat un plan de formation complémentaire aux compétences requises pour l'octroi de l'agrément Mon Accompagnateur Rénov' et cohérent avec les missions de l'accompagnateur conformément au sixième alinéa du 4 de l'annexe V de l'arrêté précité.

Je suis informé(e) qu'à défaut d'assurer le suivi par les employés de ma structure du plan de formation complémentaire aux compétences requises pour l'octroi de l'agrément Mon Accompagnateur Rénov' et cohérent avec les missions de l'accompagnateur, l'agrément octroyé est susceptible d'être retiré, conformément aux dispositions de l'article R. 232-6 du code de l'énergie.

Fait à ....., le .....

Signature